

Club Sportif Lantonnais

13ème TOURNOI DES JEUNES

"GUSTAVE DUTERTRE"

18 Juin
2016



U9 - U11 - U13-U15

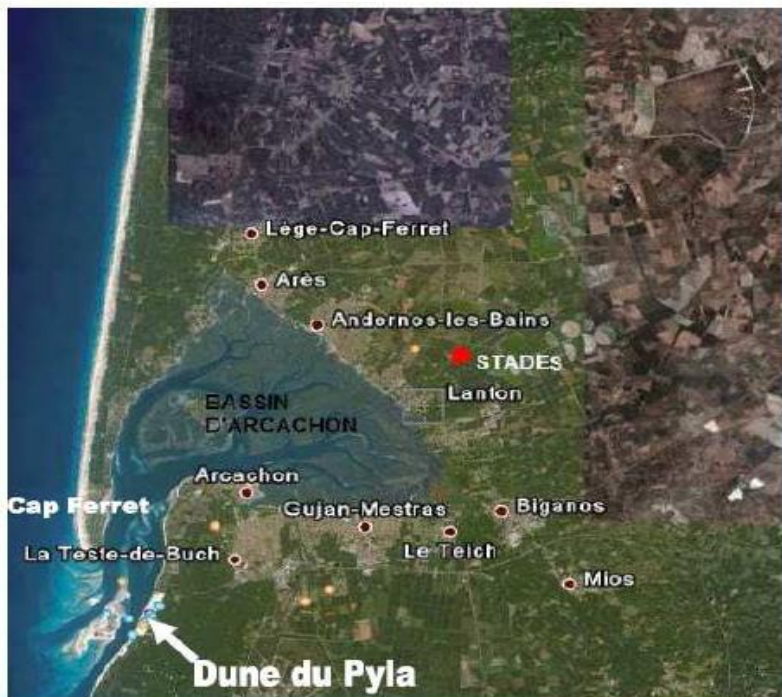
Inscrivez-vous dès maintenant nombre d'équipe limité

Fiche d'inscription jointe

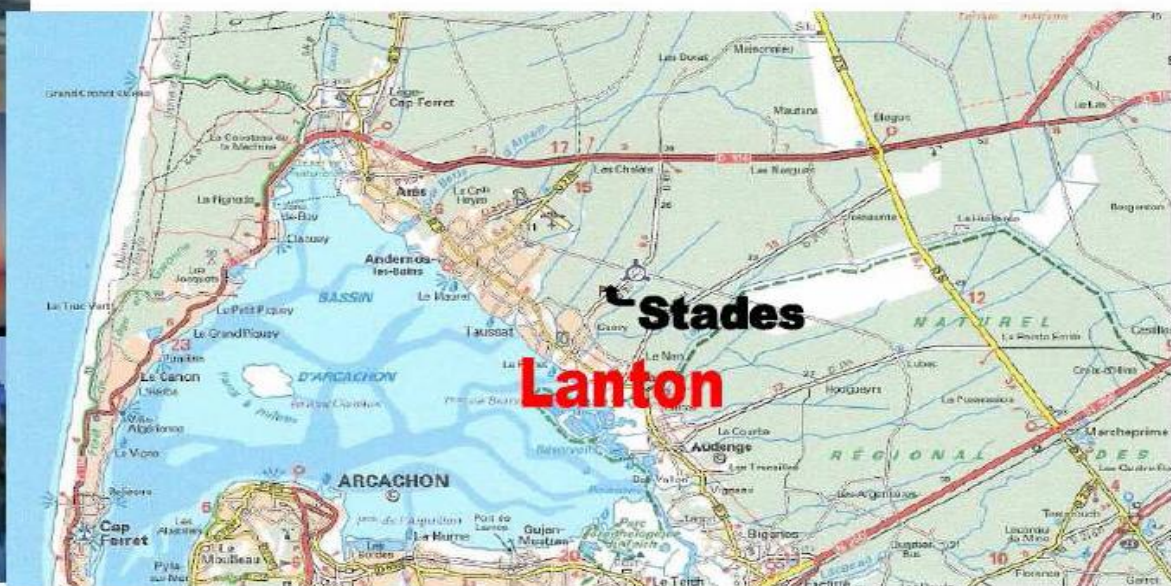
Récompenses pour toutes les équipes et tous les participants

Ligue d'Aquitaine de football - Affiliation N° 505697





Le Bassin d'Arcachon, cette mer intérieure, représente un vaste Triangle de Plus de 80km de pourtour qui attire de nombreux touristes pour un climat clément, ses plages mais aussi pour ses attraits naturels. La plus haute dune d'Europe, la Dune du Pyla, ses ports et sa culture ostréicole, l'île aux oiseaux, le parc Ornithologique du Teich ou encore la réserve naturelle du Banc d'Arguin.





Catégories

U 9 : Stade de Mouchon

Foot à 5 joueurs + 3 remplaçants maximum

U 11 : Stade de Mouchon

Foot à 8 joueurs + 4 remplaçants maximum

U 13 : Stade de Mouchon

Foot à 8 joueurs +4 remplaçants maximum

U 15 : Stade de mouchon (Nocturne)

Foot à 7 + 3 remplaçants

Organisateur :

Correspondance :

Philippe Déjean

20 Résidence la Bergerie

33138 Lanton

Club Sportif LANTONNAIS

<http://cs-lanton nais.footeo.com/>

Année de Création : 1947

Ligue : Aquitaine

District : Gironde Atlantique

Courriel : 505697@lfaquitaine.fr

Tel : 06.33.31.23.61

Début du Tournoi : samedi 18 Juin

Catégories d'âge : U9, U11, U13, U15

ACCUEIL DES EQUIPES

Samedi avant 10h00

Pour la catégorie U 11

Samedi avant 9h00

Pour les catégories U 9

Samedi avant 9h00

Pour la catégorie U 13

Samedi avant 18h00

Pour les catégories U15 (Nocturne)

LOISIRS

Pour compléter votre séjour, nous vous invitons à vous rendre sur les nombreuses animations

ARBITRES

Les arbitres officiels seront sélectionnés par le Comité d'Organisation du Tournoi.

INSCRIPTION

Contre Caution (voir plus loin)

REGLEMENT

Règlement particulier du tournoi en Annexe.

REPAS

Les repas seront servis dans l'enceinte du stade.



13^{ème} Tournoi National
2016



REGLEMENT DU TOURNOI - U9 - U 11 - U 13

ARTICLE 1 :

Le tournoi des jeunes est placé sous le contrôle de la Commission d'organisation du Club Sportif Lantonnais.

ARTICLE 2 :

Pour participer, les jeunes doivent être licenciés à la Fédération Française de Football ou pour les clubs étrangers justifiés d'une licence de football dans une autre fédération, et pouvoir justifier leur catégorie d'âge (licence ou carte nationale d'identité).

Le nombre maximum de participants par équipes est fixé à :

- 8 joueurs pour la Catégorie U9
- 12 joueurs pour la catégorie U11
- 12 joueurs pour les Catégories U13

ARTICLE 3 :

Le Club Sportif Lantonnais décline toute responsabilité concernant tout vol ou accident (non lié aux rencontres) pouvant intervenir dans l'enceinte du stade.

ARTICLE 4 :

Chaque équipe doit posséder un ballon, et si possible, un deuxième jeu de maillots ou chasubles.

ARTICLE 5 :

Le début des rencontres est le samedi à :

- 10 heures la Catégorie U9
- 9 heures la Catégorie U11
- 9 heures la Catégorie U13

La durée des rencontres est fixée par la Commission d'organisation conformément au statut fédéral des jeunes (article 8).

ARTICLE 6 :

Les rencontres sont arbitrés selon les lois classiques de jeu à 5 (U9) et du jeu à 8 (U11 - U13).

ARTICLE 7 :

Pour toutes les rencontres, un joueur coupable de jeu dur, incorrections ou infractions répétées au règlement sera exclu et non remplacé pour 5 minutes, puis exclusion de la rencontre et du tournoi s'il y a récurrence.

ARTICLE 8 :

Le tournoi compte deux phases :

La phase de brassage qui se déroulera selon la formule d'un championnat avec classement.

Il sera attribué :

- Match gagné 4 points
- Match nul 2 points
- Match perdu 1 point

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit :

- 1° - Goal average particulier
- 2° - Goal average général
- 3° - Meilleure attaque
- 4° - Meilleure défense
- 5° - Série de trois tirs au but

La phase finale avec vainqueur obligatoire :

En cas d'égalité, il sera procédé aux tirs au but (une série de trois tireurs et si l'égalité persiste, « mort subite »).

ARTICLE 9 :

Si un club engage plusieurs équipes dans la même catégorie, les mêmes joueurs devront commencer et finir le tournoi ensemble, à l'exception du gardien du but en cas de blessure.

ARTICLE 10 :

Tout litige sera réglé par la Commission d'organisation du Club Sportif Lantonnais. Cette commission se réserve le droit d'apporter les modifications s'avérant nécessaires au bon déroulement du Tournoi.

REGLEMENT DU TOURNOI U 15

ARTICLE 1 :

Le tournoi des jeunes est placé sous le contrôle de la Commission d'organisation du Club Sportif Lantonnais

ARTICLE 2 :

Pour participer, les jeunes doivent être licenciés à la Fédération Française de Football ou pour les clubs étrangers justifiés d'une licence de football dans une autre fédération, et pouvoir justifier leur catégorie d'âge (licence ou carte nationale d'identité).

Le nombre maximum de participants par équipes est fixé à :

- 10 joueurs pour les Catégories U15

ARTICLE 3 :

Le Club Sportif Lantonnais décline toute responsabilité concernant tout vol ou accident (non lié aux rencontres) pouvant intervenir dans l'enceinte du stade.

ARTICLE 4 :

Chaque équipe doit posséder un ballon, et si possible, un deuxième jeu de maillots ou chasubles.

ARTICLE 5 :

Le début des rencontres est fixé le Samedi à 18 heures.

La durée des rencontres est fixée par la Commission d'organisation conformément au statut fédéral des jeunes (article 8).

ARTICLE 6 :

Les rencontres sont arbitrés selon les lois classiques de jeu à 7.

ARTICLE 7 :

Pour toutes les rencontres, un joueur coupable de jeu dur, incorrections ou infractions répétées au règlement sera exclu et non remplacé pour 5 minutes, puis exclusion de la rencontre et du tournoi s'il y a récidive.

ARTICLE 8 :

Le tournoi compte deux phases :

La phase de brassage qui se déroulera selon la formule d'un championnat avec classement.

Il sera attribué :

- Match gagné 4 points
- Match nul 2 points
- Match perdu 1 point

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit :

- 1° - Goal average particulier
- 2° - Goal average général
- 3° - Meilleure attaque
- 4° - Meilleure défense
- 5° - Série de trois tirs au but

La phase finale avec vainqueur obligatoire :

En cas d'égalité, il sera procédé aux tirs au but (une série de trois tireurs et si l'égalité persiste, « mort subite »).

ARTICLE 9 :

Si un club engage plusieurs équipes dans la même catégorie, les mêmes joueurs devront commencer et finir le tournoi ensemble, à l'exception du gardien du but en cas de blessure.

ARTICLE 10 :

Tout litige sera réglé par la Commission d'organisation du Club Sportif Lantonnais. Cette commission se réserve le droit d'apporter les modifications s'avérant nécessaires au bon déroulement du Tournoi.

Votre feuille de match ,délivrée à votre arrivée, sous enveloppe portant le nom de votre club et la catégorie de votre équipe devra être remplie et remise accompagnée de vos licences

Chaque équipe doit fournir 1 arbitre assistant lors de chacune des rencontres.

Ne seront acceptés dans l'enceinte des terrains lors de chaque rencontre

Et pour chaque équipe, que :

- ✦ **les joueurs**
- ✦ **les remplaçants**
- ✦ **2 dirigeants et 1 arbitre assistant**

Toute réclamation devra être déposée à la table de marque

NOTA : VOUS SEREZ INFORMES DE VOS CLASSEMENTS ET MATCHS PAR AFFICHAGE EN BAS DE LA TABLE DE MARQUE.

Bon Tournoi à Tous !!

ENGAGEMENT :

Pour participer au tournoi remplir et envoyer par courrier le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du chèque de caution d'un montant de 50 € par équipes à l'ordre du C.S.L qui vous sera rendu le jour du tournoi

Adresse d'envoi :

Club Sportif Lantonnais
DEJEAN PHILIPPE
20 Résidence la bergerie
33138 LANTON

Correspondant Tournoi :

PHILIPPE DEJEAN
06.33.31.23.61

Délai d'inscription :

Les clubs devront retourner leur inscription **avant :**
Le 06 Juin 2015 au plus tard dans la limite des places disponibles.

Bulletin d'inscription

Le club de :

Participera au tournoi des jeunes dans la (les) catégorie(s)

- U 9 avec équipe(s)
- U 11 avec équipe(s)
- U 13 avec équipe(s)
- U 15 avec équipe(s)

L'inscription sera prise en compte lorsque le bulletin sera réceptionné accompagné du chèque de caution (**50 € par équipes à l'ordre du C.S.L.**).

Responsable du club à contacter :

Mr :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

-

Votre séjour au coeur du Bassin d'Arcachon



Les plages océanes



Un des trois ports de la commune de LANTON

http://www.littoral33.com/Lanton_Tourisme.htm





Buvette et Stands de restauration :

Des bénévoles seront à votre disposition tout au long de ces deux journées et vous proposerons boissons fraîches, café, bière, sandwichs variés, grillades, frites, huîtres, crêpes, bonbons, glaces...



Animation nocturne :

Un orchestre animera la soirée du Samedi et les stands de restauration ainsi que la buvette resteront à votre disposition afin de clôturer cette première journée sur des notes de festivités.



Remise des récompenses :

Une remise des récompenses en présence de personnalités suivra la fin des épreuves de chaque catégorie.

